

Tour Béryl
Compte rendu du conseil syndical du 8 juin 2022

Présents : Mmes Bayon, Durafour, Crémadès, Pellanda, Thomassin
MM. Gany, Lanco.

Ordre du jour :

- | | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| 1. Election du ou de la président(e) | 4. Travaux jardin/règlement intérieur |
| 2. Ista | 5. Tableau numérique |
| 3. Local tri/bac Emmaüs | 6. Divers |

La séance est ouverte à 18h10

1. Election du ou de la président(e)

Mme Bayon accepte de se représenter, et elle est élue à l'unanimité.

2. Ista

- Mme Bayon souhaite rencontrer un responsable d'Ista pour envisager avec lui les points positifs et les points négatifs de la prestation fournie.
- Les co-propriétaires peuvent accéder à leur consommation d'eau personnelle sur les deux années écoulées en se connectant sur le site de Ista. Pour ce faire, il faut demander un code d'accès à M. Julienne (pjulienne@nexity.fr) ou à Mme Mekderian (nmekderian@nexity.fr)
- La consommation réelle d'eau en m³ pour une année est communiquée par Ista à la comptable de Nexity qui l'impute à chaque co-propriétaire au moment de la reddition des comptes.

Le montant d'eau acquitté selon les tantièmes dans les provisions trimestrielles est bien sûr déduit sur la reddition des comptes. Ainsi, c'est bien la consommation réelle de chacun qui lui est facturée.

3. Local tri/bac Emmaüs

Le 6 juin, un dépôt sauvage d'encombrants a eu lieu dans le local tri. La personne responsable, qui a pu être repérée grâce à la caméra de surveillance, a été contactée et a semblé, de bonne foi, ne pas être au courant des règles d'utilisation du local.

Un affichage va être apposé dans les ascenseurs à ce sujet ; des affiches explicatives sont apposées sur les murs du local tri ; le conseil syndical invite tout un chacun à les lire et à suivre les indications qu'elles comportent.

Il est interdit de déposer tout objet et encombrant dans ce local

Dans ce local tri se trouve un bac à vêtements à destination d'Emmaüs. Ce bac n'est ni une poubelle, ni un bac à linge sale. Ne doivent y être déposés que les vêtements et chaussures pouvant avoir une seconde vie. **Les vêtements sales, moisis, etc... doivent être mis directement à la poubelle, dans le bac vert.**

4. Travaux jardin/règlement intérieur

Les travaux du jardin sont terminés. Il est prévu une réunion sur le site entre les présidents des conseils syndicaux et les autres parties prenantes de l'îlot pour réfléchir à la façon de réaménager les zones qui ont fait l'objet des travaux.

Un règlement intérieur relatif à l'utilisation du jardin a été élaboré et soumis, puis validé par la CTF. Il sera affiché dès que les travaux seront entièrement terminés.

5. Tableau numérique

M.Brunet a développé lui-même une application permettant d'utiliser à nouveau le tableau numérique.

Il a fourni à Mme Bayon les modalités d'utilisation et de pilotage du tableau. Quelques bugs semblent subsister

6. Divers

- La FNAC va fermer fin juin ; Mme Bayon a demandé à rencontrer M.Coumet, maire du 13^e ; lorsque celui-ci aura lui-même rencontré le directeur de la FNAC, il communiquera à Mme Bayon les informations qu'il aura pu recevoir.
- Dès l'automne, le conseil syndical envisage de recommencer à organiser les sessions d'accueil des nouveaux arrivants, interrompues depuis 2020 en raison de la situation sanitaire.

Prochaine réunion le lundi 19 septembre à 10h